



Québec, le 7 juin 2021

Monsieur Philippe Bourke
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, 6^e étage, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Monsieur le Président,

Le 19 mai 2021, en tant que ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère le deuxième alinéa de l'article 45 de la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure (chapitre A-2.001), j'ai donné le mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une consultation ciblée concernant le projet de reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes sur les territoires de la municipalité de village de Senneville et de la ville de Vaudreuil-Dorion, par le ministère des Transports, et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du bureau devait commencer le 14 juin 2021. Toutefois, la requête de consultation ciblée a été retirée le 4 juin 2021. Conséquemment, je vous avise que je retire le mandat de consultation ciblée donné au BAPE relativement à ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

BENOIT CHARETTE